

Rénovation et changement du mode de chauffage

ÉCOLE PRIMAIRE À NAVARRENX

Nouvelle-Aquitaine, département des Pyrénées-Atlantiques (64)
Commune de 1 052 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Navarrenx

Les autres acteurs :

BET Bio fluides

Le projet en bref :

- Isolation des combles
- Installation d'une VMC
- Changement des huisseries pour des fenêtres double vitrage
- Installation d'une chaudière à gaz à haut rendement et mieux dimensionnée aux besoins

Les points forts :

#chaudière gaz haut rendement #double vitrage #audit énergétique



NADINE
BARTHE

Maire de Navarrenx

Pourquoi avoir rénové cette école ?

La réduction de l'impact énergétique était l'un des objectifs de notre programme avec deux finalités : réduire les coûts associés à des consommations non maîtrisées d'une part et diminuer les impacts écologiques d'autre part.

Quelle a été la genèse de votre projet ? Quels étaient les constats initiaux ?

Un audit énergétique a été réalisé en 2021 pour les 3 bâtiments dont les consommations sont les plus élevées : la mairie, l'école élémentaire et l'école maternelle.

L'école élémentaire présentait un potentiel d'économies d'énergie non négligeable. Les fenêtres étaient munies de vitrages simples, dont certains incluaient des autogyres endommagés et étaient à l'origine d'un inconfort certain en période hivernale. La chaudière était surdimensionnée, vétuste et tombait régulièrement en panne.

Source : Ville de Navarrenx

La bonne idée

L'audit énergétique nous a permis de prioriser nos opérations, en révélant l'intérêt de procéder par ordre d'importance et d'efficacité.

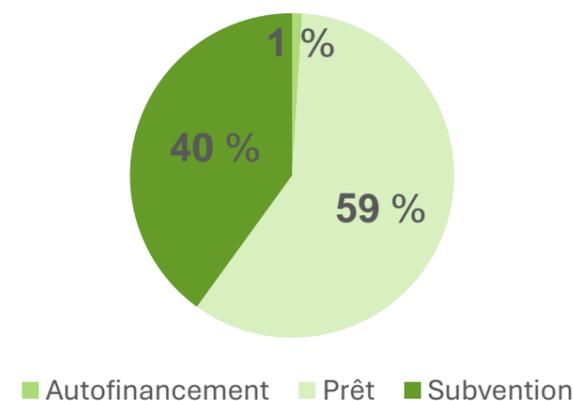


Et demain ?

Pour aller plus loin, des investissements sont également nécessaires dans le reste du patrimoine communal (appartements en location, appartement à réhabiliter). Ils sont en cours d'étude.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 67 590€. Il est financé par un prêt de 40 000€ accordé par la Banque des Territoires via EduRénov. Le montant total des subventions est de 27 000€ (22 000€ de DETR et 5 000€ de DSIL). La commune a autofinancé 590€.



EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

